



DOSSIER DE DÉCLARATION DE « GRANDS RASSEMBLEMENTS »

Mise à jour juin 2023

Au regard du nombre important de personnes attendues, du lieu et des conditions dans lesquelles se déroulera la manifestation que vous prévoyez d'organiser, cette dernière peut nécessiter la mise en œuvre de mesures particulières de sécurité publique (police, gendarmerie) ou civile (secours à personnes).

Le présent formulaire a vocation à renseigner l'ensemble des services sur les dispositions de sécurité envisagées par l'organisateur. Il pourra lui être demandé de les compléter au regard de l'instruction de son dossier et de l'analyse de risques faite par les différents services.

Des réunions de sécurité pourront être organisées à cet effet.



NB : Le présent formulaire **ne s'applique pas aux manifestations sportives soumises à déclaration ou autorisation au titre du code du sport**, se déroulant sur la voie publique ou ouverte à la circulation publique, organisées en Vaucluse. Les dossiers concernant ce type d'événement doivent être déposés sur la plateforme internet : <https://www.manifestationsportive.fr/>.

MODALITÉS DE DÉCLARATION DES DEMANDES D'ORGANISATION

Dans le département de Vaucluse, les rassemblements, festivités ou manifestations culturelles regroupant **en espace ouvert** (par opposition à ceux organisés en salles de concert et autres espaces clos (de type ERP) prévus pour l'organisation de grands rassemblements) de manière simultanée au moins **5000 personnes**, doivent **obligatoirement** faire l'objet d'une déclaration avec dépôt de dossier auprès des services de la préfecture ; ou des sous-préfectures pour les événements organisés sur les arrondissements d'Apt et de Carpentras.

Les manifestations n'atteignant pas ce volume de spectateurs pourront faire l'objet d'une déclaration si l'événement revêt une sensibilité particulière, notamment en cas de risques de troubles à l'ordre public. Néanmoins, **toutes les manifestations pour lesquelles le ratio intervenants-secouristes (RIS) est supérieur ou égal à 0,25 doivent prévoir un dispositif prévisionnel de secours adapté.**

Les dossiers devront être déposés **deux mois** avant la manifestation. Au regard des enjeux, une réunion de sécurité sera organisée permettant de vérifier le dispositif proposé et d'adopter des mesures complémentaires en vue d'atteindre un niveau de sécurité et de sûreté satisfaisants.

L'ensemble des éléments figurant dans ce dossier engage la responsabilité de l'organisateur.

Chaque demande sera effectuée en remplissant le présent formulaire et y joignant toutes les pièces demandées, afin de permettre d'appréhender le plus précisément possible le dispositif de sécurité mis en place. La préfecture pourra retourner les dossiers jugés incomplets.

Pour l'arrondissement d'**Avignon**, les dossiers sont adressés :

- Par voie électronique : pref-defense-protection-civile@vaucluse.gouv.fr
ou
- Par envoi postal : Préfecture de Vaucluse – Cabinet – Direction des sécurités – SIDPC – 2 avenue de la Folie, 84905 Avignon Cedex 9.

Pour l'arrondissement de **Carpentras**, les dossiers sont adressés :

- Par voie électronique : sp-carpentras@vaucluse.gouv.fr
ou
- Par envoi postal : Sous-Préfecture de Carpentras – 62, rue de la sous-préfecture – 84200 Carpentras

Pour l'arrondissement d'**Apt**, les dossiers sont adressés :

- Par voie électronique : sp-apt@vaucluse.gouv.fr
ou
- Par envoi postal : Sous-Préfecture d'Apt – Place Gabriel-Péri – 84400 Apt

Pour vous aider à prévoir le dispositif global applicable à votre rassemblement, vous pouvez consulter le site du Secrétariat Général de la Défense et de la Sécurité Nationale : <http://www.sgdsn.gouv.fr>

I. PRÉSENTATION DE L'ÉVÉNEMENT

I.1 NOM DE L'ÉVÉNEMENT

--

I.2 DATE ET HORAIRES DE L'ÉVÉNEMENT

--

I.3 ORGANISATEUR

--

I.4 COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR

Nom et prénom :

Adresse postale :

Téléphone :

Courriel :

I.5 PERSONNE RESPONSABLE DE L'ORGANISATION

--

I.6 COORDONNÉES DE LA PERSONNE PRÉSENTE SUR SITE

Nom et prénom :

Adresse postale :

Téléphone :

Courriel :

I.7 CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉVÈNEMENT

Type d'événement :

Commune(s) concernée(s) (*adresses*):

Descriptif (*précisez ici les caractéristiques matérielles générales de l'organisation, détaillez le cas échéant. Ex : présence de stands, manifestation en cœur de ville ou hors agglomération, montage de scène, etc.*):

Programme détaillé :

Public :

- Familial Jeune
 Présence prévisible de groupes sociaux antagonistes
 Présence de mineurs non accompagnés

Entrées :

- Gratuites Payantes

Billetterie sur place :

- Oui Non

Consommation prévisible de produits stupéfiants :

- Oui Non

La consommation et la vente d'alcool est-elle envisagée sur place :

- Oui Non

I.8 NOMBRE DE VISITEURS ET/OU SPECTATEURS

Maximum attendu sur la totalité de l'événement :

Maximum journalier attendu (*détaillez si la manifestation se déroule sur plusieurs jours*):

Pic à l'instant « t » (*soit le maximum de personnes attendues sur le site de la manifestation au moment où la participation sera la plus importante*):

Dispositif prévu pour comptabiliser les public/ respecter la jauge journalière :

Présence de publics ou de personnalités sensibles/sensibilité de l'événement en lui-même :

Oui Non

II. SÉCURISATION DE LA MANIFESTATION

II.1 RÉFÉRENT SÉCURITÉ

(Cette personne sera l'interlocuteur privilégié des services de sécurité et de secours)

Nom et qualité :

Numéro de téléphone durant la manifestation *(le numéro devra être joignable en permanence)* :

Localisation durant l'événement :

Un annuaire des responsables des différents sites/parkings a-t-il été mis en place ?
 Oui Non

Les consignes d'alerte à appliquer en cas d'acte malveillant (agression, acte terroriste) sont-elles affichées et connues :
 Oui Non

Un moyen sonore d'information rapide des participants est-il mis en place :
 Oui Non

II.2 ACCÈS PIÉTONS *(voir pièces à transmettre en annexe)*

Dispositifs prévus pour garantir l'accès des personnes à mobilité réduite :

Site avec entrées/accès piétons dédiés
(précisez le nombre d'entrées ou d'accès et leur localisation) :

Le cheminement des piétons garantit-il leur sécurité (en cas de véhicule bélier, risque d'accident routier en cas de cheminement sur la chaussée) ?

Oui Non

Précisez les dispositifs de sécurité prévus en fonction :

Site ouvert sans entrée spécifique

Nature des effectifs dédiés à la sécurisation des entrées : *(précisez le nombre)*

Agents de sécurité privée :

Nom de la société de sécurité privée :

Agents disposant d'une autorisation permettant la surveillance de la voie publique
(si oui, joindre l'autorisation) :

Oui Non

Bénévoles

Forces de sécurité :

Une convention est-elle établie ?

Oui Non

Autres :

Descriptif du dispositif de contrôle :

Contrôle visuel systématique Maître chien

Utilisation d'appareils spécifiques de contrôle (détecteurs de métaux, portiques, etc.)

(Les agents de sécurité peuvent fouiller les sacs et colis avec le consentement des propriétaires, le refus de se soumettre à ce contrôle peut justifier l'interdiction d'accès au site ou/et l'appel aux forces de l'ordre.)

Palpation :

Oui Non

Si **oui**,

Systématique Aléatoire

Dispositif de contrôle des jauges :

Manuel :

Oui Non

Automatique à l'aide d'un logiciel : Oui Non

Détaillez le dispositif :

II.3 SITE DE LA MANIFESTATION

Descriptif du site recevant la manifestation (*place, esplanade, centre-ville, parc, etc.*):

Effectifs dédiés à la sécurisation et à la surveillance du site : (*précisez le nombre*)

Agents de sécurité privée :

Nom de la société de sécurité privée :

Agents disposant d'une autorisation permettant la surveillance de la voie publique (*si oui, joindre l'autorisation*) :

Oui Non

Bénévoles

Forces de sécurité :
Une convention est-elle établie ?

Oui Non

Autres :

Agents SSIAP :

Autres :

Descriptif du dispositif de surveillance :

Surveillance statique

Surveillance dynamique (patrouille)

Autres (précisez) :

Existe-t-il un lieu de stockage d'espèces fiduciaires ?

Oui Non

Précisez les moyens de stockage :

Des liaisons vers un établissement bancaire sont-elles prévues ?

Oui Non

Précisez la fréquence :

Un dispositif de protection pour ces déplacements est-il prévu ?

Oui Non

Précisez le dispositif prévu :

Dispositif de vigilance météo :

Oui Non

Si **oui**, le(s)quel(s) :

Seuil de vigilance météo devant suspendre la manifestation :

Existence de dangers naturels à proximité (ex : cours d'eau / lac...) :

Oui Non

Si **oui**, précisez comment ce danger est pris en compte (vigilance particulière pré-

vue, effectifs dédiés ...) :

Éclairage de sécurité et balisage des cheminements et sorties :

Oui Non

Existence de sorties de secours :

Oui Non

Si **oui**, précisez le nombre ... :

... et la largeur de ces sorties de secours :

En cas de nécessité de procéder à une évacuation rapide, une organisation de l'évacuation avec système « guide-file » et « serre-file » est-elle prévue :

Oui Non

Personnels encadrant l'évacuation :

Oui Non

II.4 PROTECTION DU PÉRIMÈTRE

Protection des abords et du périmètre du site de la manifestation :

L'espace est-il clos ?

Oui Non

Si **oui**, précisez la nature des protections : (*barriérage, hauteur et nature, obstacles naturels, etc.*)

Si **non**, précisez les moyens de protections prévus :

Plots/gabions béton

Barrières amovibles anti-véhicules assasin (BAAVA)

Véhicules déplaçable: (*Un véhicule ou un engin est considéré comme déplaçable dès lors qu'à tout moment de la manifestation, une personne dans la proximité directe du véhicule ou de l'engin peut le déplacer à la demande des services de sécurité ou de secours*)

Autres (détaillez)

Présence d'une alarme anti-intrusion :

Oui Non

Si **oui**, précisez le nombre et le mode de déclenchement sur le site :

Présence de caméras de la ville à proximité :

Oui Non

Présence de caméras sur le site :

Oui Non

II.5 SÉCURITÉ DES PARKINGS

Un axe de circulation est-il préservé pour l'accès des véhicules de secours et des forces de sécurité ?

Oui Non

Présence de sites de stationnement dédiés à la manifestation :

Oui Non

Si **oui** :

Gratuit Payant

Si **oui**, précisez la présence ou non de parking souterrain :

Oui Non

Nombre prévisionnel de places de stationnement :

Éclairage du parking (éclairage public...) :

Oui Non

Filtrage et/ou contrôle des accès véhicules du ou des site(s) de stationnement :

Oui Non

Si **oui**, précisez la nature et le nombre d'effectifs dédiés :

Agents de sécurité privée :

Nom de la société de sécurité privée :

Agents disposant d'une autorisation permettant la surveillance de la voie publique
(*si oui, fournir l'autorisation*) :

Oui Non

Bénévoles

Forces de sécurité :

Autres :

Surveillance du ou des parking(s) :

Agents de sécurité privée

Nom de la société de sécurité privée :

Agents disposant d'une autorisation permettant la surveillance de la voie publique
(*si oui, joindre l'autorisation*) :

Oui Non

Bénévoles

<input type="checkbox"/> Forces de sécurité Une convention est-elle établie ? <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="checkbox"/> Autres :
Contrôle/placement des véhicules : <input type="checkbox"/> Agents de sécurité privée Nom de la société de sécurité privée : Agent disposant d'une autorisation permettant la surveillance de la voie publique (<i>si oui, joindre l'autorisation</i>) : <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="checkbox"/> Bénévoles
<input type="checkbox"/> Forces de sécurité Une convention est-elle établie ? <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non <input type="checkbox"/> Autres :
Présence de navettes pour rejoindre le site principal : <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Sécurisation du trajet entre le parking et le site (outre les navettes) : <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non

II.6 CIRCULATION

Conséquences sur les axes de circulation et/ou le réseau de transports en commun : <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non Si oui , précisez les difficultés qui en découlent et les solutions apportées (<i>déviations, interdiction de circulation, etc...</i>):
Arrêtés municipaux réglementant la circulation et/ou le stationnement : <input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non

II.7 DISPOSITIF PARTICULIER EN CAS DE BIVOUAC

Descriptif (détaillez les installations, nombre de tentes, nombre de personnes attendues) :

Capacité d'accueil :

Dispositif de sécurité à détailler (*voies d'accès, moyens de secours...*):

Voies d'accès (*charge > 3,5 tonnes*):

Oui Non

Extincteur :

Oui Non

Si **oui**, précisez le nombre :

Type :

Répartition :

RIA : Oui Non

Si **oui**, précisez le nombre :

Type :

Répartition :

Éclairage de sécurité :

BAES

Solaire

Autres, précisez :

Alarme :

Oui Non

Secourue :

Oui Non

Si **oui**, précisez le mode :

Point de rassemblement :

Oui Non

III. SECOURS, INCENDIE ET INSTALLATIONS PARTICULIÈRES

III.1 DIMENSIONNEMENT D'UN DISPOSITIF PRÉVISIONNEL DE SECOURS

(voir pièces à transmettre en annexe)

Dispositif prévisionnel de secours (DPS) :

Dans le cadre d'un rassemblement de population, un dispositif de secours à personnes doit être dimensionné par l'organisateur. À cet effet, l'effectif prévisible du public, son comportement, l'environnement et l'accessibilité du site ainsi que le délai d'intervention des secours publics sont à prendre en compte pour le dimensionnement du dispositif.

Moyens humains

Étape 1 : Renseignez l'effectif maximum à l'instant « t » (le maximum de personnes attendues sur le site de la manifestation au moment où la participation sera la plus importante, cf page 4) :

Effectif prévisible du public : = **A**

Étape 2 : Calculez l'indice total de risque (se référer à la grille de lecture page suivante)

	B = Activité du rassemblement	C = Caractéristiques de l'environnement	D = Délais d'intervention des secours publics
Risque faible 0,25	◦	◦	◦
Risque modéré 0,30	◦	◦	◦
Risque moyen 0,35	◦	◦	◦
Risque élevé 0,40	◦	◦	◦

Indice total de risque = **B + C + D**

Étape 3 : Calculez le Ratio Intervenants-Secouristes (RIS) (voir grille de lecture page suivante)

RIS = (B+C+D) x A ÷ 1000

(B+C+D)			A ÷ 1000	= RIS
<input type="text"/>				

Grille d'évaluation des risques :

B : Activité du rassemblement		C : Caractéristique de l'environnement		D : Délais d'interventions secours publics		Niveau
Public assis pour des manifestations de type : cérémonie culturelle, réunion publique, restauration...	0,25	— Structure permanente : bâtiment, salle en « dur » avec conditions d'accès aisées — Voies publiques : rues avec accès dégagés	0,25	≤ 10 minutes	0,25	Faible
Public debout pour des manifestations de type : cérémonie, culturelle, réunion publique, exposition, foire, comice agricole...	0,30	— Structures non permanentes : gradins, tribunes, chapiteaux Espaces naturels : surface ≤ 2ha — Brancardage : entre 150 et 300m — Terrain en pente sur + de 100m	0,30	> 10 minutes et ≤ 20 minutes	0,30	Modéré
Public debout pour des manifestations de type : spectacle public statique, fête foraine...	0,35	— Espaces naturels : surface entre 2 et 5 ha — Brancardage : entre 300 et 600m — Terrain en pente sur + de 150 m — Autres conditions d'accès difficiles : escaliers, talus...	0,35	> 20 minutes et ≤ 30 minutes	0,35	Moyen
— Public debout pour des manifestations de type : spectacle public dynamique, féria, fête votive, carnaval, rendez-vous sportif sans protection du public — Événement se déroulant sur plusieurs jours avec présence permanente du public : hébergement sur site ou à proximité...	0,40	— Espaces naturels : surface > 5 ha Brancardage : > 600 m — Terrain en pente sur + de 300m — Autres conditions d'accès difficiles : voies non carrossables, progression des secours rendue difficile par la présence du public	0,40	> 30 minutes	0,40	Elevé

Règle de correspondance :

- Si le RIS est **inférieur à 0,25** : l'effectif de secouristes est à la diligence de l'autorité.
- Si le RIS est **compris entre 0,25 et 1,125** : il convient de mettre en place un effectif de 2 secouristes.

- Si le RIS est **compris entre 1,125 et 4** : il convient de mettre en place un effectif de 4 secouristes.
- Si le RIS est un chiffre pair ou impair **supérieur à 4**, il convient de mettre en place un effectif correspondant au chiffre pair immédiatement supérieur au RIS initial.

Exemples :

- Pour un RIS = 2,5 : Prendre un effectif de 4 intervenants secouristes ;
- Pour un RIS = 9 : Prendre un effectif de 10 intervenants secouristes ;
- Pour un RIS = 12,4 : Prendre un effectif de 14 intervenants secouristes ;
- Pour un RIS = 25 : Prendre un effectif de 26 intervenants secouristes ;
- Pour un RIS = 53,1 : Prendre un effectif de 54 intervenants secouristes.

Nombre de secouristes issus du calcul :

Nombre de secouristes prévus par l'organisateur :

Moyens matériels

Pour le dimensionnement « matériel », merci de consulter le [référentiel national](#)

Détermination des caractéristiques du poste de secours à mettre en place (*type, taille, lot d'équipements*):

- Si le RIS est **> 0,25 et ≤ 1,125** : il convient de mettre en place un point d'alerte et de premiers secours ;
- Si le RIS est **> 12 et ≤ 12** : il convient de mettre en place un DPS de petite envergure ;
- Si le RIS est **> 13 et ≤ 39** : il convient de mettre en place un DPS de moyenne envergure ;
- Si le RIS est **> à 36** : il convient de mettre en place un DPS de grande envergure.

III.2 ÉLÉMENTS COMPLÉMENTAIRES RELATIFS AU DISPOSITIF DE SECOURS

Nom de l'association agréée de sécurité civile :

Nom et numéro de téléphone du responsable du DPS :

Présence de médecins :
 Oui Non

Si **oui**, combien :

Détaillez le dispositif et la répartition journalière des effectifs :

Convention avec le SAMU signée :
 Oui Non

Accès prioritaires permettant aux services de secours d'accéder au lieu de l'événement :

Oui Non

Précisez la localisation :

Dispositif complémentaire selon l'environnement (*lac, rivière...*):

Cheminement identifié pour permettre aux services de secours de circuler à l'intérieur du site de l'événement :

Oui Non

Moyen de communication avec les services de secours, précisez :

III.3 HYGIÈNE ET SANTÉ PUBLIQUE

Présence de défibrillateur :
 Oui Non

Si **oui**, précisez le nombre :

Présence d'associations spécialisées dans la prévention (*consommation alcool, stupéfiants...*):

Oui Non

Si **oui**, précisez le nom des associations :

Mise à disposition d'éthylotests :

Oui Non

Détaillez les autres moyens de prévention (*alcool au volant...*):

Réalisation d'une étude de l'impact des nuisances sonores (EINS) :

Oui Non

Nombre de points d'eau potable (*OMS : 1 pour 750 personnes*):

Si le nombre de points d'eau est insuffisant, nombre de bouteilles d'eau qui seront distribuées :

Nombre de WC (*Préconisation de l'Organisation Mondiale de la Santé : 1 pour 100 personnes*):

Dont WC pour personnes à mobilité réduite :

Dont WC réservés aux forces de sécurité et de secours (*pompiers, GN, SAMU...*):

Un lieu de repos/restauration est-il prévu concernant les forces de sécurité et de secours ?

Oui Non

Nombre de points de réception des déchets :

Moyens mis en œuvre pour le suivi des déchets :

Participation d'animaux à la manifestation :

Oui Non

Si **oui**, lesquels :

Si **oui**, présence d'un vétérinaire pour le contrôle de l'état sanitaire des animaux :

Oui Non

III.4 DISPOSITIF DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens de lutte contre l'incendie :

Oui Non

Si **oui**, précisez :

- nombre de poteaux et bouches d'incendie :

- distance depuis le poteau ou réserve d'incendie le plus proche jusqu'au lieu de l'évènement :

- présence de réserves d'eau naturelles ou artificielles :

Oui Non

Si **oui**, précisez les caractéristiques :

À noter : Les moyens de lutte contre l'incendie doivent rester accessibles afin de permettre leur utilisation dans les meilleurs délais.

Présence d'agents de prévention et de protection contre les incendies (SSIAP) :

Oui Non

Si **oui**, nombre et qualifications :

Nombre d'agents cumulant les fonctions SSIAP et AASC :

III.5 INSTALLATIONS PARTICULIÈRES (voir pièces à transmettre en annexe)

Comptoir avec vente d'alcool :

Oui Non

Présence d'installations provisoires (types chapiteaux, tentes, gradins...) :

Oui Non

Présence de food-trucks, points de restauration :

Oui Non

Si **oui**, combien :

Précisez leur disposition sur le site :

Lieu de stockage des éventuelles bouteilles de gaz :

IV. IMPACT NATURA 2000

Il est recommandé de prendre contact le plus en amont possible avec l'animateur du site Natura 2000 pour évoquer votre projet et renseigner cette partie (liste des contacts disponibles en annexe).

Prise de contact avec la structure animatrice du site Natura 2000 :

Oui Non

Si **oui**, qui avez-vous joint :

Situation du rassemblement par rapport aux sites Natura 2000 :

Hors site Natura 2000

Distance minimale approximative du site le plus proche (*en mètres*):

Une partie ou tout est en site Natura 2000 :

Précisez dans le tableau ci-dessous le ou les sites concernés

Sites Natura 2000 de Vaucluse	N° du site	Ma manifestation concerne : (cocher une ou plusieurs cases)
Aygues	FR9301576	<input type="checkbox"/>
Calavon et l'Encrème	FR9301587	<input type="checkbox"/>
Durance	FR9301589	<input type="checkbox"/>
Durance	FR9312003	<input type="checkbox"/>
Gorges de la Nesque	FR9302003	<input type="checkbox"/>
Marais de l'Île Vieille et alentours	FR9312006	<input type="checkbox"/>
Massif du Luberon	FR9301585	<input type="checkbox"/>
Massif du Petit Luberon	FR9310075	<input type="checkbox"/>
Mont-Ventoux	FR9301580	<input type="checkbox"/>
Ocres de Roussillon et de Gignac	FR9301583	<input type="checkbox"/>
Ouvèze et Toulourenc	FR930153	<input type="checkbox"/>
Rhône Aval	FR9301577	<input type="checkbox"/>
Rochers des Monts de Vaucluse	FR9301582	<input type="checkbox"/>
Sorgues et Auzon	FR9301578	<input type="checkbox"/>

Analyse des incidences du rassemblement et mesures de réduction ou de prévention adoptées :

Identifiez tous les habitats des espèces concernés (*pelouses, garrigues, vauclous...*):

Indiquez les incidences potentielles sur l'environnement (*piétinement massif du sol, déchets abandonnés par les participants, dérangement de l'espèce...*):

Précisez toutes les mesures de réduction ou de prévention que vous adoptez et que vous vous engagez à respecter (*utilisation exclusive des sentiers existants, nettoyage par :*

Compte tenu des mesures de réductions adoptées, le projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur les sites Natura 2000 concernés ?

- Non, pas d'incidence ou incidence négligeable
 Oui, effets potentiels significatifs

SIGNATAIRE

Date :

Signature :

VI. ANNEXES

Liste des pièces à joindre (*les dossiers incomplets ne seront pas étudiés et pourront être renvoyés*):

I. PRÉSENTATION DE L'ÉVÉNEMENT

1. **Plan de masse global** à l'échelle 1/25000ème ou 1/5000ème (avec garages et emprises au sol)
2. **Plan du site** faisant apparaître les POI (points d'intérêts) :
 - Entrée(s) piétons (si existantes) avec emplacements des agents de sécurité et/ou autres personnes responsables des contrôles ;
 - Emplacements des agents de sécurité et/ou autres personnes responsables de la surveillance sur le site ;
 - Accès véhicules, emplacement et aménagement des parkings ;
 - Matérialisation du trajet des navettes parking <=> site de l'événement (le cas échéant) ;
 - Cheminement des piétons et des personnes à mobilité réduite ;
 - Infrastructures liées à l'organisation (PC sécurité, stands, parcours divers, scènes, tribunes, chapiteaux...) dont position du responsable présent sur place;
 - Matérialisation des protections du périmètre (véhicules anti attaque-bélier, mise en place de gabion...).
3. **Plan faisant apparaître les moyens dédiés aux secours à l'intervention des forces de sécurité et à la gestion de la circulation :**
 - Positionnement du poste de commandement ;
 - Emplacement des dispositifs prévisionnels de secours ;
 - Point de rassemblements des moyens de secours ;
 - Emplacement des moyens de lutttes contre l'incendie (extincteurs, réserves d'eau, points d'eau potable...);
 - Accès aux points d'eau incendie ;
 - Accès des secours et axe(s) d'évacuation ;
 - Matérialisation des voies fermées temporairement à la circulation, des sens d'accès et des éventuels itinéraires et emplacements réservés aux transports en commun ;
 - Emplacement lieu de repos/sanitaires dédiés aux intervenants étatiques ;
 - Emplacement du défibrillateur.

II. SÉCURISATION DE LA MANIFESTATION

- Fiches réflexes relatives aux risques auxquels la manifestation est soumise, établies en lien étroit avec la mairie (seuil d'évacuation, modalités de prise en charge des participants, le cas échéant) ;
- Si existence d'un dispositif prévisionnel de secours, joindre la convention complète ;
- Si présence d'un médecin, joindre la convention ;
- Si présence d'une association agréée de sécurité civile, joindre la convention et le planning prévisionnel des secouristes ;
- Joindre la convention avec le SAMU 84, le cas échéant ;
- Si présence d'associations de prévention, joindre les conventions ;
- Si présence de forces de sécurité, joindre la convention (numéro + copie) ;
- Copie des autorisations d'occupation des terrains privés ;
- Contrat avec une société privée de sécurité avec liste des agents de sécurité ;
- Copie des habilitations des agents pour la palpation ;
- Autorisation de surveillance sur la voie publique ;
- Si présence de vétérinaire, joindre la convention ;
- Attestation de bon fonctionnement des extincteurs et liste des personnels SSIAP ;
- Arrêté municipal et/ou départemental réglementant la circulation et/ou le stationnement ;
- Arrêté d'ouverture temporaire de débit de boissons ;
- Liste des installations particulières (chapiteaux, tentes, etc.) ;
- Extraits des registres de sécurité, attestation de montage et liaisonnement au sol des contrôles techniques ;
- Etude de l'impact des nuisances sonores (EINS)

DOSSIER DE DÉCLARATION DES GRANDS RASSEMBLEMENTS

Annuaire des animateurs Natura 2000 Vaucluse juin 2023					
Sites	Structure animatrice et Adresse	Site Internet	Chargé de mission responsable	Téléphone	Adresse électronique
Suivi général manifestations sportives sur le PNR LUBERON	Parc Naturel Régional du Luberon (PNRL) Maison du Parc 60 place Jean Jaurès- BP 122 84 404 Apt cedex	http://www.parcduluberon.fr/	Eric GARNIER	04 90 04 42 00 06 84 96 37 50	eric.garnier@parcduluberon.fr
FR9310075 MASSIF DU PETIT LUBERON			Julien BAUDAT-FRANCESCHI	04 90 04 42 00	julien.baudat-franceschi@parcduluberon.fr
FR9301583 OCRES DE ROUSSILLON ET DE GIGNAC-MARNES DE PERREAL			Mathieu BERSON	04 90 04 41 93	mathieu.berson@parcduluberon.fr
FR9301582 ROCHERS ET COMBES DES MONTS DE VAUCLUSE			Sophie BOURLON	04 90 04 42 12	sophie.bourlon@parcduluberon.fr
FR9301585 MASSIF DU LUBERON					
FR9301587 CALAVON ET ENCREME			Jérôme BRICHARD	04 90 04 42 37	jerome.brichard@parcduluberon.fr
FR9301578 LA SORGUE ET L'AUZON	Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues 1 allée de la passerelle 84 320 Entraigues-sur-la-Sorgue	https://www.lasorgue.fr/		04.90.83.68.25	smbs@laSorgue.fr
FR9301576 L'AIGUES (OU EYGUES OU AYGUES)	Syndicat Mixte d'Eygues en Aygues (SMEA) 170 Rue Ferdinand Fert 26110 Nyons		Aurélié SAGNIER	04.75.26.98.87	a.sagnier@aeygues.fr contact@aeygues.fr
FR9302003 GORGES DE LA NESQUE	Parc Naturel Régional du Mont Ventoux 378 avenue Jean Jaurès 84200 Carpentras	http://smaemv.n2000.fr/	Baptiste MONTESINOS	04.90.63.22.74	baptiste.montesinos@parcduventoux.fr
FR9301580 MONT VENTOUX			Lucie PARENT		lucie.parent@parcduventoux.fr
FR9301577 OUVEZE ET TOULOURENC					
FR9312003 DURANCE	Syndicat mixte d'aménagement de la vallée de la Durance (SMAVD) 190, rue Mistral 13 370 Mallemort	http://www.smavd.org/	Coralie SILVESTRE	04 90 59 48 58	coralie.silvestre@smavd.org
FR9301589 DURANCE					
FR9312006 MARAIS DE L'ILE VIEILLE ET ALENTOURS	Parc naturel régional de Camargue (PNRC) Mas du Pont de Rousty 13 200 Arles	http://www.parc-camargue.fr/	Lucie SCHAEFFER	04 90 97 10 40	l.schaeffer@parc-camargue.fr

